



Changement de compte pour un prélèvement de loyer

Par **Colaspse omh**, le **11/07/2018** à **20:06**

Bonjour,

Janvier dernier, j'ai fait la demande par téléphone au 3F de changer le compte qui serait débiteur de mon loyer. Pendant les 3 mois qui suivirent, j'ai eu toute les peines du monde à avoir une réponse précise quant à la marche à suivre, ce qui à impliqué le paiement par carte à chaque fois dû au retard de paiement.

Les 3 autres mois ne sont que des coups de fils passé pour savoir pourquoi tout ça n'est pas encore réglé.

Ce mois ci encore le changement n'est pas fait alors que l'on me dit pour la troisième fois que la personne en charge de mon dossier s'en occupe.

La question est donc la suivante:

Que faire pour leur mettre la pression afin qu'ils fassent tout simplement leur travail et qu'il me règle ce problème au plus vite.

C'est 3 derniers mois tout a été fait dans les règles et pourtant mon loyer n'est plus prélevé nulle part et encore moins sur le nouveau compte bancaire.

Merci à vous d'avoir pris le temps de me lire.

Cdt

Par **Visiteur**, le **11/07/2018** à **20:44**

Bjr

Par téléphone ok, mais avez vous transmis votre RIB/Iban ?